

## Both installer and final user must read the following instructions.

**Foreword:** The installer has the responsibility to inspect the following conditions properly before installation. If your laminate flooring has issues with any of the following inspection points, they must be reported to the seller immediately, failure to do so before installing or within 30 days of purchase will void any warranty pertaining to the found issue. Once a defective panel is installed, it will be deemed accepted and will not be covered by warranty.

**\*Quality:** Ensure that the quality of the laminate flooring is as you requested.

**\*Quantity:** Ensure that you have ordered and received the proper amount of panels and accessories to complete your project.

**\*Color/Finish:** Ensure that the panels have the correct color, finish, texture and gloss level that you are expecting.

**\*Moisture:** Ensure that there is a maximum of 2.5% relative humidity (RH) difference between your subfloor and your laminate flooring (in case no vapor barrier is used).

**Tools required:** Installing laminate flooring requires a hammer, a saw, a crowbar or pinch bar with protruding edge (to be tapped on with a hammer), spacer blocks (1-8 mm) and a proper tapping block. Never hit the laminate floor directly with any tool. When using the saw to cut the panels, use a fine-toothed handsaw, jigsaw or crosscut saw. To achieve a clean cut, saw with the pattern side down when using a circular saw or the pattern side up with a handsaw or crosscut saw.

**Prior to installation:** The laminate flooring should preferably be installed parallel to the direction in which natural light enters the room. The ideal temperature is 15–25°C, with a relative humidity (RH) of 35-60%. Ensure that the surface to be covered with the panels is clean, smooth and levelled. Uneven areas must be levelled. Always install laminate flooring on a smooth levelled and firm surface.

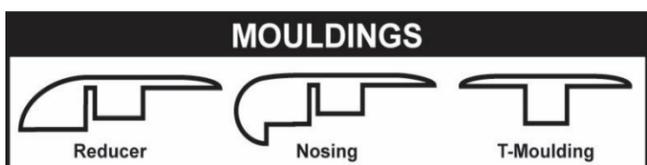
**First step:** Leave closed boxes in a horizontal position in the room it will be installed for 72 hours prior to installation. Check all panels before and during installation. Never install defective panels. Once a defective panel is installed, it will be deemed accepted. Do not install over carpet or residual adhesive material. Verify that the doors will still open and close after installing the laminate flooring equipped with underlay. You may need to trim the bottom of your doors, doorframes and thresholds in order to install the laminate flooring under them.

**Moisture:** Do not install panels in bathrooms, shower rooms, or other rooms exposed to excessive moisture. Ensure that humidity between subfloor and flooring does not exceed 2.5% relative humidity (RH). A moisture barrier such as plastic of 0.06 mm thickness or greater must be used directly on the concrete at all times when laminate flooring is being installed over concrete subfloors. When installing moisture barrier, overlap the edges of the polyethylene by a minimum of 20 cm (8 in.) and seal the junction with moisture-proof self-adhesive tape. Ensure that the moisture barrier runs partly up the wall, hidden by the baseboard. Also, use a moisture barrier on all installation below grade or other areas where condensation or any moisture emissions may occur. A "Patch test" must be performed on concrete subfloors. If there is any evidence of moisture buildup, the concrete must be treated with an appropriate sealer. DO NOT install laminate floor until concrete is sealed. DO NOT install the subfloor if there is a moisture content of 10% or more. Any new concrete floor must be poured at least 60 days before installing flooring.

**Radiant Heat flooring:** Please also follow the above points on moisture and concrete surfaces.

**Hydronic (liquid) heat:** Liquid-based heating systems must be activated and ran at 20°C for 1 week before installing laminate flooring. The intended flooring must also be acclimated in the room, laying flat in unopened boxes for 72 hours prior to installation. Heating levels must never exceed 27°C after flooring is installed. When changing temperature, a maximum increase or decrease of 2°C must be ensured.

**Electric heat:** We do not approve our laminate for installation on electric heating systems because of their rapid temperature changes.



**Mouldings:** Mouldings must be used in below indicated cases:

**Reducer:** Used to make transition from laminate floor to other types of surfaces that are thinner.

**Nosing:** Used at the edge of each step in a staircase and landing.

**T-Moulding:** Used in ALL doorways, between rooms and when joining floors of the same thickness.

**Measurements:** Measure all floors with the required expansion gaps (See Expansion below). Panel tongues must be part of the measurement when considering expansion gap. On the first row, you can cut off the tongue facing the expansion gap. If walls are not square, it is recommended that you use the longest, straightest wall as you reference line and draw perpendicular lines from it. \*TIP: Draw a line at a distance from the wall greater than the width of the laminate panel so it is visible after you position your first row of panels. It is recommended, that all installed panels be at least 20 cm (8 in.) long. \*TIP: Measure the length of a row and cut the first panel of the row according to the length desired for the last panel in that row (equal at both ends).

**Preparation:** Measure doors for clearance of installed flooring equipped with underlay. Cut doorframe, doors and jambs at bottom if necessary. Remove existing baseboards and quarter rounds. Surfaces should be clean, smooth and levelled. Surfaces with slopes steeper than 5 mm (3/16 in.) over a distance of 3 m (10 ft.) or 3 mm (1/8 in.) over a distance of 2 m (6 ft.) must be levelled. Levelling compounds are available at most building supply stores. Measure the perimeter of the room to determine the room's square footage and calculate the number of full width rows required. The remaining space that is less than one panel width should be divided equally between the first and last rows except if one of those rows is less than 5 cm (2 in.) wide. Allow for expansion gaps along each wall. Wood is the primary constituent of a laminate floor. The humidity of a room can vary due to the differences between the seasons. Therefore, the floor must be able to expand and contract in all directions. The greater the surface area, the greater the space for expansion is required. To allow for this variation, provide an expansion gap of 12 mm (3/8 in.) at all walls. This gap must be provided around pipes or at thresholds or obstacles (see below). The use of spacers inserted between the panels and the perimeter walls is recommended. The spacers should be removed after the panels are installed and before mouldings are attached to the walls. For rooms up to 7.6 m (25 ft.) wide and 12.2 m (40 ft.) long, allow 12 mm (3/8 in.) for expansion along each wall and anything that is fixed to the subfloor. For rooms over 7.6 m (25 ft.) wide or over 12.2 m (40 ft.) long, additional expansion joints must be inserted. Expansion joints are also required in doorways, and between adjoining rooms or areas where adjacent flooring is installed. Use a T-Moulding to cover the expansion. You will need to remove the tongue on the sides of the panels that face the wall. This is to ensure that the decorative surface of the laminate is well under the finished trim when installed. Use a utility knife to score through the tongue several times until it easily snaps off. NEVER fasten your laminate flooring to the subfloor.

**Pipes and other obstacles:** When installing laminate panels around pipes or other obstacles, leave the same expansion gap as you would next to a wall. If there is condensation or heat from the pipe, cut the panel so there is sufficient space to keep the panel from coming in contact with these conditions. It is recommended that you treat the exposed edge of the panel to protect it from pipe condensation and heat. TIP: Fill the space around a pipe with silicone based caulking in order to protect the exposed edge of the panel.

### Floor installation:

- Start in a corner by placing the first panel with its trimmed side facing the wall. Use spacers along each wall to maintain an expansion space of 12 mm (3/8 in.) between the wall and the flooring. Remember that this product is primarily wood and needs room to expand and contract. At no point should you attach the floor to any subfloor or wall.
- To attach your second panel, insert the end tongue of the panel into the end groove of the first panel by dropping it in. Lower the panel flat to the floor. Line up edges carefully.
- Continue installing the first row until you reach the last full panel. Fit the last panel by rotating the panel 180° with the pattern side up, place beside row, mark and then saw off excess. Attach as described above.
- When using a handsaw, cut on the decorative surface. If you use a jigsaw or miter saw, cut with the decorative side down to avoid chipping.
- Begin the next row with the cut piece from the previous row to stagger the pattern. Pieces should be a minimum of 20 cm (8 in.) long and joint offset should be at least 20 cm (8 in.).
- To start the second row, push the side tongue of the panel into the side groove of the very first panel at about 45°. Press forward and fold down at the same time. When lowered, the plank will click into place.
- To fit the last row, lay a panel on top of the previous row, the tongue to the wall. Place another panel upside down on the one to be measured and use it as a ruler. Don't forget to allow room for spacers. Cut the panel and attach into position.
- Door frames and heating vents also require expansion room. First, cut the panel to the correct length. Then place the cut panel next to its actual position and use a ruler to measure the areas to be cut out and mark them. Cut out the marked points allowing the necessary expansion distance on each side.
- Trim door frames by turning a panel upside down and using a handsaw to cut away the necessary height so that panels slide easily under the frames.
- Remove spacers and you are ready to install finishing mouldings. Good work!

**Precautions:** Wood dust can be hazardous to your health. Wood products, including fiberboard and engineered wood products, produce wood dust when sawn, sanded or machined. Airborne wood dust can cause health problems and can also be an explosion hazard. Power tools should be equipped with dust collectors and precautions should be taken to prevent ignition. It is recommended to limit wood dust exposure to prevent the following health problems: eye and skin irritation, allergies, reduced lung function, asthma and nasal cancer. Use an appropriate NIOSH approved dust mask and safety glasses when sawing, sanding or machining wood products. Consult the relevant national occupational health and safety authority for the appropriate standard in protective equipment. It is recommended to use an electric circular saw or miter saw with a finishing blade.

**Caring for your floor:** To protect your new floor, ensure that furniture and chair feet have felt or plastic caps. Avoid bringing dirt, water and sand from outside by placing mats at all entrances. Use only soft roller wheels that are suitable for laminate flooring on any wheeled furniture or chair. Maintain a humidity (RH) level between 35 and 60% in the room. To maintain this humidity level, it may be necessary to use a humidifier or dehumidifier.

**Maintenance:** Never use a wax or varnish coating on your floor. For dry maintenance, use a dust mop or vacuum cleaner designed for hard floors. For damp maintenance, wipe over with recommended laminate flooring cleaners; never use other cleaning products or detergents and never use ammonia or vinegar. Never wet mop laminate flooring and mop up all spills immediately. Remove stubborn stains carefully with a little acetone on a soft cloth. Never use any abrasive compounds or cleaner.

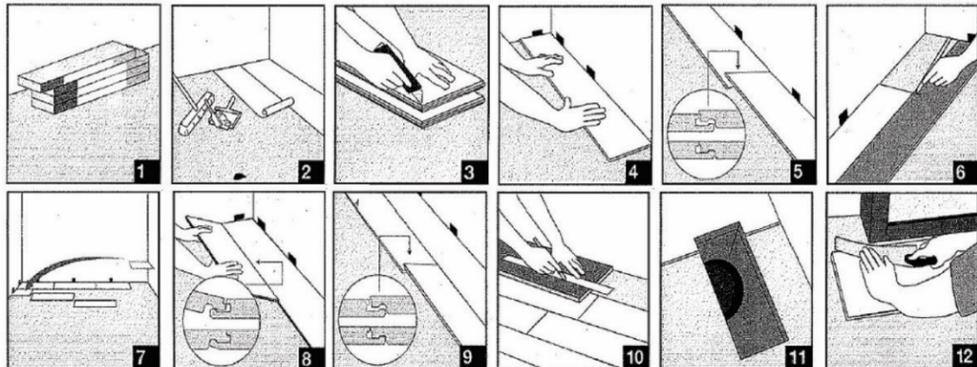
**Manufacturing standards:** Laminate flooring panels are manufactured in accordance with the European Standard EN 13329:2000. The European Standard specifies characteristics states requirements and gives test methods for laminate floor coverings. It includes a classification system, based on EN 685, giving practical requirements for areas of use and levels of use to indicate where laminate floor coverings will give satisfactory service and to encourage the consumer to make an informed choice. It also specifies the requirements for marking and packing. Laminate flooring panels are abrasion tested to the above standard and meet or exceed the requirements for the Abrasion Resistance. Classification symbols used in this backing conforms to the European Standard for these utility classes.

**Manufacturer's limited warranty:** The manufacturer warrants the original buyer of the laminate flooring for a period as indicated on the product's packaging from the original date of purchase. It guarantees that the decor surface of the panels will not wear through, that the panels will not significantly fade from sunlight or normal artificial lighting, that the panels will resist stains and that they are free from manufacturing defects. The limited warranty is subject to the following conditions: This warranty stipulates that only the original buyer will be able to make a claim with a proof of purchase; the guarantee is for replacement or refund of the laminate material only; **NO** labour, incidental materials, installation, removal or other will be covered by the warranty. This limited warranty does not cover mouldings, accessories or building materials associated with installation, removal or replacement of this product. This limited warranty only covers the original materials purchased and does not cover any labour costs associated with installation removal or replacement. Gapping, shrinkage, squeaks or structural subfloor issues are not covered under this warranty. The warranty does not cover chipping or impact marks (laminate will chip if sharp objects are dropped on it), warping (laminate will warp if excessive moisture gets into the boards), cupping or crowning (which is caused by insufficient expansion spacing), shrinkage (laminate will shrink if exposed to excessive heat and dryness) or squeaking (it is the responsibility of the installer to ensure a proper subfloor is used). Claims for wear must show a minimum of 17 mm (0.7 in) in diameter of complete wear-through. This warranty is prorated based on the amount of time the floor has been installed. Flooring panels must be properly installed in accordance with laminate flooring installation instructions and must be used only for indoor areas according to their utility ratings. This limited warranty does not cover negligence, improper care or maintenance, insufficient protection, improper alterations to the original materials, insects and severe accidents, exposure to the extreme heat, burns, fire and natural disasters, use of substandard underlay or subfloors. This limited warranty does not cover installations in wet areas such as bathrooms, steam rooms or any rooms exposed to excessive moisture. This limited warranty does not cover the surface wear or damage as the result of abuse, improper care and maintenance, sliding of furniture or heavy objects across the floor without proper protection, severe impact, scratching, cutting or chemical damage. This limited warranty specifically excludes water damage from standing water, urine or other corrosive liquids. It does not cover excessive subsurface penetration or moisture emissions from concrete, leaking pipes or faucets, leaking appliances or receptacles such as, but not limited to, washing machines, bathtubs, showers, dishwashers, and refrigerators, flooding, natural disasters or Acts of God. Laminate flooring panels installed with any manufacturing defects are not covered by this limited warranty. Improper installation or workmanship should be directed to the installer who installed the floor. Any known manufacturing defect must be reported prior to product installation no longer than 30 days after the date of detecting the defect to be covered under this limited warranty. Any such defective material will be replaced at no additional cost to the customer; any damage that occurs during shipping is the responsibility of the shipping company. Any claim under this limited warranty shall be made by contacting your retailer within 30 days after defect is detected. Proof of purchase including the date must be presented with the design or model line that is claimed; if no longer available, the manufacturer will replace the affected materials with another design or model line of equal value. This limited warranty is not transferable and extends only to the original consumer. The above constitutes the customer's sole and exclusive remedy for claims under this limited warranty. This limited warranty constitutes the entire agreement between the parties.

**Disclaimer of warranty:** This limited warranty does not create for or impose upon the manufacturer or its agents, any obligations or liabilities arising from any warranties, expressed or implied, including merchantability or fitness for a particular purpose. The manufacturer or its agents shall not be liable to the customer or any other person for any incidental, special, or consequential damages, and disclaims liability for breach of any other express implied warranties with respect to this product. Some jurisdictions do not allow exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so the foregoing exclusion or limitation of incidental or consequential damages may not apply. This limited warranty gives the customer specific legal rights, which may vary from one jurisdiction to another.

E-1: Formaldehyde emission  
Produced in accordance with European Standard EN 13329-2000  
Dimensional Variance = 0.5 mm relative to nominal value.

Note that below numbers indicate sequence only



## L'installateur et l'utilisateur doivent lire les instructions suivantes.

**Avant-propos:** L'installateur a la responsabilité d'inspecter correctement les conditions suivantes avant d'installer. Si votre couvre-sol présente des problèmes avec un ou l'autre des points suivants, ils doivent être signalés au vendeur immédiatement avant l'installation ou dans les 30 jours suivant l'achat, sinon ceci annulera toute garantie pertinente à la demande. Si vous installez des panneaux défectueux, ils seront considérés acceptés.

**\*Qualité:** Assurez-vous que la qualité des panneaux est selon vos exigences.

**\*Quantité:** Vérifiez si vous avez reçu la bonne quantité de panneaux et accessoires afin de compléter votre projet.

**\*Couleur/Fini:** Vérifiez si vous avez la bonne finition, texture, degré de brillance ainsi que la bonne couleur avant d'installer.

**\*Humidité:** Assurez-vous qu'il y a une différence maximum de 2,5% humidité relative (HR) entre le sous-plancher et votre couvre-sol (lorsque le coupe-vapeur n'est pas utilisé).

**Outils requis:** Pour installer votre couvre-sol stratifié, vous aurez besoin d'un marteau, d'une scie, d'un pied-de-biche ou d'une barre à levier dont une extrémité est en saillie (pour la frapper avec le marteau), de cales d'espacement (1-8 mm), et d'une cale de frappe. Ne frappez jamais directement sur le couvre-sol avec un outil. Si vous utilisez une scie (scie à main, scie sauteuse ou scie à tronçonner) pour couper, utilisez une lame à dents fines. Pour obtenir une belle ligne de coupe, placez la surface décorative vers le bas lorsque vous utilisez une scie circulaire et vers le haut lorsque vous utilisez une scie à main ou une scie transversale.

**Avant l'installation:** De préférence, le couvre-sol stratifié devrait être installé parallèlement à la direction vers laquelle la lumière pénètre dans la pièce. La température idéale est de 15-25°C, avec une humidité relative (HR) de 35-60%. Assurez-vous que la surface à recouvrir est propre, lisse et au niveau. Les zones irrégulières doivent être mises au niveau. Installez toujours votre couvre-sol stratifié sur une surface lisse et solide.

**Première étape:** Laissez les boîtes fermées à l'horizontale dans la pièce pendant une période de 72 heures avant l'installation. Vérifiez tous les panneaux avant et durant l'installation. Les panneaux défectueux ne devraient jamais être installés. Un panneau défectueux installé sera jugé accepté. N'installez pas ce produit sur des tapis ou résidus de produit adhésif. Assurez-vous que les portes pourront toujours ouvrir et fermer lorsque le couvre-sol sera muni de sous-couche. Il vous faudra peut-être couper le bas des portes, cadres ainsi que les seuils pour que le couvre-sol puisse être installé sous ces derniers.

**Humidité:** N'installez pas les panneaux dans les salles de bain, salles de douche ou toute autre pièce exposée à une humidité excessive. Veillez à ce que le taux d'humidité entre le sous-plancher et le couvre-sol ne dépasse pas 2.5% HR. Un polyéthylène de plastique contre l'humidité de 0,06 mm ou plus doit être installé directement sur le béton lorsqu'un couvre-sol stratifié est installé. Veuillez superposer le polyéthylène d'un minimum de 20 cm (8 po.) et sceller le joint avec un ruban auto-adhésif résistant à l'humidité. Assurez-vous que le polyéthylène longe le mur qui sera caché par la plinthe. Utilisez un coupe-vapeur sur tous les planchers de béton et pour toute installation au-dessous du niveau du sol ou dans toute autre endroit où il peut se former de la condensation ou de l'humidité. Une évaluation d'humidité doit être effectuée sur le béton. S'il y a de l'humidité, le béton doit être traité avec un scellant approprié. NE PAS installer le couvre-sol stratifié avant que le béton soit scellé. Ne pas installer le coupe-vapeur si le taux d'humidité est supérieur à 10%. Pour tout nouveau plancher de béton, vous devez attendre au moins 60 jours avant de procéder à l'installation du couvre-sol.

**Planchers chauffants:** Veuillez s.v.p. suivre les instructions sur l'humidité et le béton ci-dessus.

**Chaleur (Liquide) Hydronique :** Le système de chauffage à base liquide doit être activé et maintenu à 20°C pour 1 semaine avant l'installation. Le couvre-sol doit être acclimaté et demeurer dans ses boîtes fermées à l'horizontale dans la pièce désignée 72 heures avant l'installation. Le niveau de chauffage ne doit jamais dépasser 27°C après avoir été installé. Lors d'un changement de température, une différence maximum ou minimum de 2°C doit être respectée.

**Chauffage électrique:** Nous n'approuvons pas l'installation de notre couvre-sol stratifié sur les systèmes de chauffage électriques en raison de leurs changements de température rapides.



**Moulures:** Les moulures doivent être installées dans les cas ci-dessous :

**Réducteur:** Pour faire la transition du couvre-sol aux autres types de surface plus minces.

**Nez de palier:** Sur les marches et paliers d'escalier.

**Moulure en T:** Pour toutes les ouvertures de porte, entre les pièces et en joignant des couvre-sols de mêmes épaisseurs.

**Prise des mesures:** Mesurez tous les planchers en tenant compte des espaces d'expansion (voir Expansion plus bas). Il faut tenir compte des languettes des panneaux lors de la prise des mesures pour l'espace d'expansion. Pour la première rangée, vous pouvez couper la languette faisant face à l'espace d'expansion. Si les murs ne forment pas un carré parfait, il est recommandé de vous servir du mur droit le plus long comme ligne de référence et de tracer des lignes perpendiculaires à partir de celui-ci. \*CONSEIL: Tracez une ligne à une distance du mur excédant la largeur du panneau stratifié afin que celle-ci soit visible une fois que la première rangée de panneaux sera installée. Nous vous recommandons de maintenir une longueur minimale de 20 cm (8 po.) pour les panneaux à installer. \*CONSEIL: Mesurez la longueur de la rangée et coupez le premier panneau de la rangée selon la longueur souhaitée pour le dernier panneau de la rangée (panneaux égaux aux deux extrémités).

**Préparation:** Mesurez les portes afin que celles-ci puissent ouvrir et fermer une fois le couvre-sol muni de sous-couche soit installé. Si nécessaire, coupez le bas des cadres de portes, des portes et des bâtis de portes. Retirez les plinthes et quarts-de ronds existants. Les surfaces devraient être propres, lisses et au niveau. Toute surface présentant une inclinaison supérieure à 5 mm (3/16 po.) sur une distance de 3 m (10 pi.) ou 3 mm (1/8 po.) sur une distance de 2 m (6 pi.) doit être nivelée. La plupart des centres de rénovation offrent des pâtes de nivelage. Mesurez le périmètre de la pièce pour déterminer le nombre de pieds carrés, puis calculez le nombre de rangées complètes dont vous aurez besoin. L'espace qui reste et dont la largeur est inférieure à celle du panneau, devrait être divisé également entre la première et dernière rangée, sauf si l'une de ces deux rangées à une largeur inférieure à 5 cm (2 po.). Assurez-vous de conserver un espace d'expansion le long de chaque mur. Les couvre-sols stratifiés sont principalement faits de bois. Comme l'humidité d'une pièce peut varier durant les changements de saisons, il faut prévoir un espace pour que le bois puisse se contracter et se dilater dans toutes les directions. Donc, plus grande sera la surface à couvrir, plus grand devra être l'espace d'expansion. Pour permettre ce jeu, il faut prévoir un espace d'expansion de 12 mm (3/8 po.) le long de chaque mur. Il faut également prévoir un espace d'expansion autour des tuyaux, des seuils de portes et autres obstacles (voir plus bas). Il est recommandé d'utiliser des cales d'espacement insérées entre les panneaux et les murs. Les cales d'espacement doivent être retirées lorsque l'installation est terminée et avant que les moulures ne soient installées au mur. Pour les pièces d'une largeur allant jusqu'à 7,6 m (25 pi.) et d'une longueur allant jusqu'à 12,2 m (40 pi.), prévoyez 12 mm (3/8 po.) pour l'espace d'expansion des murs et tout ce qui est fixé sur le sous-plancher. Pour des pièces dont la largeur excède 7,6 m (25 pi.) ou dont la longueur excède 12,2 m (40 pi.) un joint d'expansion supplémentaire doit être inséré. Il faut aussi prévoir des joints d'expansion dans les ouvertures de porte, entre les pièces et là où un autre revêtement de plancher est installé. Utilisez une moulure en T pour couvrir le joint d'expansion. Il faut retirer la languette sur le côté du panneau qui fait face au mur. Ceci assurera que la surface décorative du couvre-plancher se trouve bien sous la moulure de finition une fois l'installation terminée. Utilisez un couteau à lame rétractable pour entailler la languette à plusieurs reprises, jusqu'à ce qu'elle brise facilement. Ne jamais attacher un couvre-sol stratifié à un mur ou un sous-plancher.

**Tuyaux et autres obstacles:** Lorsque vous installez un panneau de couvre-sol autour d'un tuyau ou de tout autre obstacle, conservez le même espace d'expansion que le long des murs. S'il y a de la condensation sur le tuyau ou si celui-ci émet de la chaleur, coupez le panneau de sorte qu'il y ait un espace suffisamment grand pour empêcher le panneau d'entrer en contact avec l'humidité ou la chaleur. Il est recommandé de traiter la partie exposée du panneau afin de le protéger de la condensation et de la chaleur provenant du tuyau. CONSEIL: Recouvrez la base du tuyau avec un calfeutrant à base de silicone pour protéger la partie exposée du panneau.

### Installation du couvre-sol:

• Commencez l'installation dans un coin. Placez le côté où vous avez retiré la languette face au mur. Utilisez des cales d'espacement le long du mur pour maintenir un espacement de 12 mm (3/8 po.) entre le mur et le couvre-sol. Gardez toujours en tête que ce produit est principalement fait de bois et qu'il a besoin d'espace pour se dilater et se contracter. Ne fixez jamais le couvre-sol à un mur ou à un sous-plancher.

• Pour installer votre deuxième panneau, insérez la lanière dans la rainure du premier panneau. Abaissez celui-ci jusqu'à ce qu'il soit à plat sur le sol. Alignez bien les extrémités.

• Continuez d'installer la première rangée jusqu'à ce que vous en soyez au dernier panneau entier. Pour installer le dernier panneau, tournez-le de 180° en conservant la surface décorative sur le dessus. Placez-le à côté de la rangée, tracez une ligne et sciez l'excédent. Installez le panneau tel que décrit précédemment.

• Si vous utilisez une scie à main pour couper les panneaux, sciez sur la surface décorative. Si vous utilisez une scie sauteuse ou une scie à onglets, placez la face décorative vers le bas pour éviter tout écaillage.

• Amorcez la pose de la deuxième rangée avec le morceau restant du dernier panneau de la première rangée. Cela décalera les joints. Les panneaux installés devraient avoir une longueur minimale de 20 cm (8 po.) et l'écart entre les joints devrait être d'au moins 20 cm (8 po.).

• Pour installer le second panneau de la deuxième rangée, insérez la lanière dans la rainure du premier panneau dans un angle de 45°. Rapprochez le nouveau panneau vers celui de la première rangée et soulevez-le légèrement en tapant avec votre main pour le faire entrer dans la rainure du côté long du panneau de la première rangée.

• Pour installer la dernière rangée, placez un panneau par-dessus la rangée précédente, la languette face au mur. Placez un autre panneau à l'envers sur celui-ci. Servez-vous-en comme règle. Prévoyez l'espace nécessaire pour les cales d'espacement. Coupez le panneau et enclenchez-le dans la rangée précédente.

• Il est aussi nécessaire de prévoir un espace d'expansion pour les cadres de porte et les bouches de ventilation et chauffage. Coupez d'abord le panneau à la longueur désirée. Puis placez le panneau coupé à côté de son emplacement et utilisez une règle pour mesurer les parties à découper et tracez les lignes de coupe. Coupez le long des lignes tracées en tenant compte de l'espace d'expansion nécessaire.

• Pour couper les cadres de porte vous pouvez vous servir d'un panneau placé à l'envers. À l'aide d'une scie; découpez la partie nécessaire pour que les panneaux puissent facilement être glissés sous le cadre. Retirez les cales d'espacement et installez les moulures de finition. Voilà, bon travail!

**Précautions:** La poussière de bois peut être nuisible pour votre santé. Les produits de bois, dont les panneaux de fibres et les produits de bois d'ingénierie produisent de la poussière lorsqu'ils sont sciés, poncés ou usinés. La poussière atmosphérique peut engendrer des problèmes de santé et poser un risque d'explosion. Les outils électriques devraient être équipés d'un port de collection de poussière et des précautions devraient être prises pour éviter l'inflammation. Il est recommandé de limiter l'exposition à la poussière de bois afin d'éviter les problèmes de santé suivants : irritation des yeux et de la peau, allergies, fonction pulmonaire réduite, asthme et cancer des voies nasales. Utilisez un masque anti-poussière approuvé par la NIOSH et des lunettes de sécurité lorsque vous sciez, poncez ou usinez des produits de bois. Consultez l'organisme national chargé de la santé et de la sécurité au travail pour connaître les normes appropriées concernant l'équipement de protection individuelle. Une scie à onglets ou scie circulaire électrique avec une lame de finition est recommandée.

**Prenez soin de votre plancher:** Pour protéger votre nouveau couvre-sol, assurez-vous que les pattes de vos meubles et chaises soient munis de feutres ou de capuchons de plastique. Évitez de faire entrer de la saleté, de l'eau ou du sable dans la maison en installant des tapis d'entrée. N'utilisez que des roues à matériaux souples qui conviennent au couvre-sol stratifié pour vos meubles ou chaises sur roues. Maintenez un niveau d'humidité entre 35 et 60% dans la pièce. Pour maintenir ce niveau d'humidité, il pourrait être nécessaire d'utiliser un humidificateur ou un déshumidificateur.

**Entretien:** N'utilisez jamais de cire ou de vernis sur votre couvre-sol. Pour un entretien à sec, utilisez une vadrouille sèche ou un aspirateur conçu pour les couvre-sol stratifiés. Pour l'entretien humide, lavez la surface avec des nettoyeurs recommandés pour les couvre-sol stratifiés. N'utilisez jamais d'autres produits nettoyeurs tel que, détergents, vinaigre ou d'ammoniaque. Ne lavez jamais le couvre-sol stratifié avec une vadrouille à l'eau et assurez-vous de toujours ramasser les dégâts sur-le-champ. Faites partir les taches tenaces en frottant délicatement le plancher avec un peu d'acétone sur un chiffon doux. N'utilisez jamais de composés ou de nettoyeurs abrasifs.

**Normes de fabrication:** Les panneaux de couvre-sol stratifié sont fabriqués conformément à la norme européenne EN 13329:2000. Les normes européennes spécifient les caractéristiques, énoncent les exigences et indiquent les méthodes d'essai pour les couvre-sol stratifiés. Ceci inclut un système de classification, basé sur la norme EN 685, qui indique les exigences quant aux endroits où le produit pourrait être installé et le niveau d'utilisation permettant d'offrir un rendement optimal et permet au consommateur de faire un choix éclairé. Ces normes spécifient également les exigences pour le marquage et l'emballage. Les panneaux de couvre-sol stratifiés sont soumis à des tests d'abrasion pour vérifier leur conformité aux normes stipulées plus haut et atteignent ou dépassent les exigences de la norme de résistance à l'abrasion. Les symboles de classification utilisés dans cet emballage sont conformes aux normes européennes pour ces classes d'utilisation.

**Garantie limitée du fabricant:** Le fabricant garantit le produit au consommateur original du couvre-sol stratifié pour la période indiquée sur l'emballage, à compter de la date d'achat. Cette garantie stipule que la surface décorative des panneaux ne s'usera pas complètement, que les panneaux ne se décolorent pas de façon significative suite à une exposition normale à la lumière du jour ou à un éclairage artificiel, que les panneaux sont résistants aux taches et sont exempts de défauts de fabrication. Cette garantie limitée est soumise aux conditions suivantes : Cette garantie ne s'applique que pour le consommateur original du produit et une preuve d'achat sera requise pour toute réclamation. Cette garantie ne couvre que le remplacement ou le remboursement du couvre-sol stratifié. Elle ne couvre pas la main-d'œuvre, les matériaux connexes, l'installation, le retrait ou tout autre élément associé à la pose d'un couvre-sol. Cette garantie limitée ne couvre pas les moulures, les accessoires ou les matériaux de construction associés à l'installation, le retrait ou le remplacement de ces produits. Cette garantie limitée ne couvre que les matériaux originaux achetés. La garantie ne couvre pas l'écaillage ou les marques d'impact (des objets pointus échappés sur un couvre-sol stratifié provoqueront l'écaillage), le gauchissement (un couvre-sol stratifié gauchira si une humidité excessive pénètre la planche), le chevauchement (causé par un espace d'expansion insuffisant), le rétrécissement (un couvre-sol stratifié rétrécira s'il est exposé à une chaleur et à une sécheresse excessive) ou le grincement (l'installateur doit s'assurer qu'un sous-plancher adéquat est utilisé). Les réclamations concernant l'usure doivent porter sur une surface supérieure à 17 mm (0.7 po.) de diamètre d'usure complète. Cette garantie fonctionne au prorata selon la durée de temps écoulé depuis que le plancher a été installé. Les panneaux de couvre-sol doivent être installés correctement, selon les instructions d'installation pour couvre-sol stratifié et doivent être utilisés à l'intérieur selon l'usage approprié par type de couvre-sol. Cette garantie limitée ne couvre pas la négligence, soin ou entretien inadéquat, protection inadéquate, des changements inadéquats apportés aux matériaux d'origine, les dommages liés aux insectes ou aux accidents, l'exposition à la chaleur excessive, les brûlures, les incendies, les catastrophes naturelles ou l'utilisation d'un sous-plancher ou d'une sous-couche de qualité inférieure. Cette garantie limitée ne couvre pas les installations dans des zones humides, notamment les salles de bain, les saunas ou toute autre pièce exposée à une humidité excessive. Cette garantie limitée ne couvre pas l'usure ou les dommages en surface causés par un usage abusif, un entretien inadéquat, des objets lourds ou des meubles ayant été glissés sur le plancher sans protection adéquate, les impacts sévères, les égratignures, les coupures ou les dommages causés par des produits chimiques. Cette garantie limitée exclut spécifiquement tout dommage causé par de l'eau stagnante, l'urine ou autre liquide corrosif. La garantie ne couvre pas les dommages liés à une pénétration d'humidité excessive sur la surface ou à des problèmes d'accumulation d'humidité causés par le béton, des tuyaux ou des robinets qui fuient, des électroménagers ou des connexions qui fuient notamment, mais sans se limiter aux machines à laver, aux baigns, aux douches, aux lave-vaisselles et aux réfrigérateurs, les inondations, ou tout désastre naturel. Si des panneaux de couvre-sol stratifié présentant des défauts de fabrication ont été installés, ils ne seront pas couverts par cette garantie limitée. Pour être couvert par cette garantie limitée, tout défaut de fabrication connu doit être déclaré avant l'installation du produit, et ce, dans les 30 jours suivant la date à laquelle le défaut a été repéré. Le matériau défectueux sera remplacé sans coût additionnel pour le consommateur; tout dommage subi durant la livraison est l'unique responsabilité de l'entreprise de livraison. Toute réclamation aux termes de la présente garantie limitée doit être effectuée auprès de votre détaillant dans les 30 jours suivant la date à laquelle le défaut a été repéré. Une preuve d'achat indiquant la date devra être présentée avec toute réclamation. Cette garantie limitée couvre la réparation ou le remplacement, à la discrétion du fabricant, des panneaux stratifiés défectueux. Si la réparation n'est pas commercialement réalisable ou si le modèle réclamé n'est plus offert, le fabricant remplacera les matériaux défectueux avec un autre modèle de valeur équivalente. Cette garantie limitée n'est pas transférable et ne s'applique qu'au consommateur original. Les dispositions exposées précédemment constituent le seul recours pour réclamations aux termes de cette garantie limitée. Ce qui précède constitue le seul et unique recours du client pour les réclamations en vertu de cette garantie limitée. Cette garantie limitée constitue la totalité du contrat entre les parties. Les problèmes d'installation ou de main-d'œuvre doivent être adressés avec l'installateur qui a installé le couvre-sol.

**Clause de non-responsabilité:** Cette garantie limitée ne crée pour ou n'impose au fabricant, ou à ses agents, aucune obligation ou responsabilité résultant de toute garantie, explicite ou implicite, y compris la qualité marchande ou du bon fonctionnement pour usage particulier. Le fabricant ou ses agents ne peuvent être tenus responsables par le consommateur, ou toute autre personne, de tout dommage, particulier ou indirect et ceux-ci déclinent toute responsabilité pour la violation de toute autre garantie explicite ou implicite concernant ce produit. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs, de sorte que l'exclusion ou la limitation susmentionnée des dommages accessoires ou consécutifs peuvent ne pas s'appliquer. Cette garantie limitée confère des droits légaux spécifiques au consommateur et peuvent varier d'une juridiction à l'autre.

E-1: Émission de formaldéhyde

Produit en conformité avec la norme européenne EN 13329:2000

Variation de dimensions = 0,5 mm par rapport à la valeur nominale

Note : Les numéros indiquent la séquence seulement.

